

DANS CE CADRE	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous épreuve :	
	NOM :	
	<small>(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)</small>	
	Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
Né(e) le :	<small>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)</small>	
NE RIEN ÉCRIRE	Appréciation du correcteur	
	<input type="text"/> Note :	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Baccalauréat Professionnel « Accompagnement Soins et Services à la Personne » Options : Structure et Domicile

ÉPREUVE E2 : Analyse de situation(s) professionnelle(s)

SUJET

Consignes aux candidats

Le sujet se compose :

- d'un dossier sujet de 6 pages,
- d'un dossier technique de 10 pages.

Ce sujet comporte 2 annexes (pages 5 et 6) à rendre avec la copie.

Vérifier qu'il est complet.

Répondre sur une copie d'examen, dans l'ordre des questions en précisant les numéros des questions inscrits sur les sujets.

Calculatrice non autorisée.

Barème de notation (/80 points)	SMS	BIO	TECHNO	NUTRITION	TOTAL
Questions 1.1 à 1.6	11,5		4		15,5
Questions 2.1 à 2.11	6	10,5	4,5	12	33
Questions 3.1 à 3.6	6	6		4	16
Questions 4.1 à 4.4		4	11,5		15,5
TOTAL	23,5	20,5	20	16	80

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	SUJET
ÉPREUVE "Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 1 sur 6

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

La structure collective multi-accueil "La farandole" est un établissement public engagé dans des objectifs de qualité et d'amélioration de la prise en charge des enfants confiés. Le projet éducatif pose un regard bienveillant sur l'accueil du jeune enfant en collectivité et donne un cadre partagé, harmonieux et sécurisant défendu par les professionnels ; le but étant de proposer une cohérence dans l'accompagnement de l'enfant, ce qui permet de le sécuriser. Cette structure a développé une activité autour de la lecture en partenariat avec une association.

Ce jour, Madame Viarat, directrice, a reçu deux familles :

- Madame Baudon, pour formaliser l'inscription de son fils Julien âgé de 6 mois ½ renseigner son dossier personnel et l'informer sur les modalités d'adaptation mises en place par l'équipe.
- Mme Lecomte dont la fille Lisa, 2 ans ½ est diabétique. Elle souhaite faire un premier bilan sur l'adaptation de sa fille qui a intégré la structure depuis une semaine.

Au cours de l'entretien, Madame Baudon expose sa situation familiale et professionnelle : elle vit en concubinage avec M. Dert, père de Julien ; elle a un emploi à temps partiel. Julien fréquentera le multi-accueil deux jours par semaine (lundi et mardi).

Lisa, dont la maman est également diabétique, fait l'objet d'un suivi spécifique. Elle est en cours d'acquisition de la propreté. Elle va intégrer une école maternelle dès la rentrée. Mme Lecomte attend du multi-accueil que ce soit une période de transition entre la maison et l'école. Mère célibataire en recherche d'emploi, elle a besoin d'un mode de garde ponctuel pour sa fille.

- 1.1. Présenter, pour ces deux enfants, le type d'accueil en justifiant vos réponses.
- 1.2. Indiquer les modalités d'adaptation mises en place par l'équipe. Justifier la nécessité d'une telle procédure d'adaptation.
- 1.3. Justifier, par quatre arguments au moins, la mise en place par l'équipe des ateliers "autour de l'histoire".

Des informations confidentielles sont échangées lors de l'inscription de Julien.

- 1.4. Définir la notion de secret professionnel.
- 1.5. Justifier l'intérêt du score d'Apgar.
- 1.6. Définir la filiation. Préciser les démarches qui ont été nécessaires à l'établissement de la filiation de Julien et présenter les devoirs qui découlent de l'autorité parentale.

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	SUJET
EPREUVE "Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 2 sur 6

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Julien est un enfant suivi par le pédiatre des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Comme à chaque consultation celui-ci complète son carnet de santé après l'avoir examiné. L'enfant est pesé, sa taille et son périmètre crânien sont mesurés et des conseils alimentaires permettant la diversification sont donnés à la maman.

- 2.1. Présenter les missions de la PMI.
- 2.2. Justifier l'intérêt des examens médicaux réalisés lors des consultations mensuelles de Julien.
- 2.3. Justifier la nécessité d'introduire de nouveaux aliments dans l'alimentation de Julien et en préciser les modalités d'introduction.
- 2.4. Proposer de nouveaux aliments à introduire et préciser leur texture.

Depuis que la maman ne l'allaité plus, Julien présente des troubles digestifs de type diarrhées, des érythèmes fessiers fréquents. Le pédiatre a prescrit un produit de traitement.

- 2.5. Annoter le schéma en annexe 1 et encadrer sur le schéma le nom des éléments responsables de la perception de la douleur.
- 2.6. Définir l'érythème fessier et identifier les facteurs favorisant dans le cas de Julien.
- 2.7. Énoncer les propriétés du produit de traitement des érythèmes et justifier ses modalités d'utilisation.

Suite à la dernière visite chez le pédiatre, celui-ci a suspecté une allergie aux protéines de lait de vache et a proposé un régime d'exclusion du lait. Il a prescrit un aliment diététique.

- 2.8. Définir l'allergie de Julien.
- 2.9. Indiquer les mesures à respecter dans son cas.
- 2.10. Relever les caractéristiques nutritionnelles spécifiques de l'aliment prescrit.
- 2.11. Relever et justifier les règles de conservation de l'aliment diététique prescrit.

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	SUJET
EPREUVE "Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 3 sur 6

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Un goûter d'anniversaire est prévu au multi-accueil. Lisa y participera.
La dernière analyse de Lisa confirme le diagnostic de diabète de type I.

- 3.1. Définir la maladie de Lisa.
- 3.2. Indiquer les signes cliniques et les complications possibles de cette pathologie.
- 3.3. Indiquer les risques sociaux concernant Mme Lecomte, préciser le rôle de la sécurité sociale face à chacun de ces risques et le mode de financement de chacune de ces prestations sociales.
- 3.4. Nommer un type de protection sociale autre que la sécurité sociale.
- 3.5. Caractériser le type d'aliment et de boisson à ne pas proposer ce jour-là.
- 3.6. Présenter les rôles de l'eau dans l'organisme.

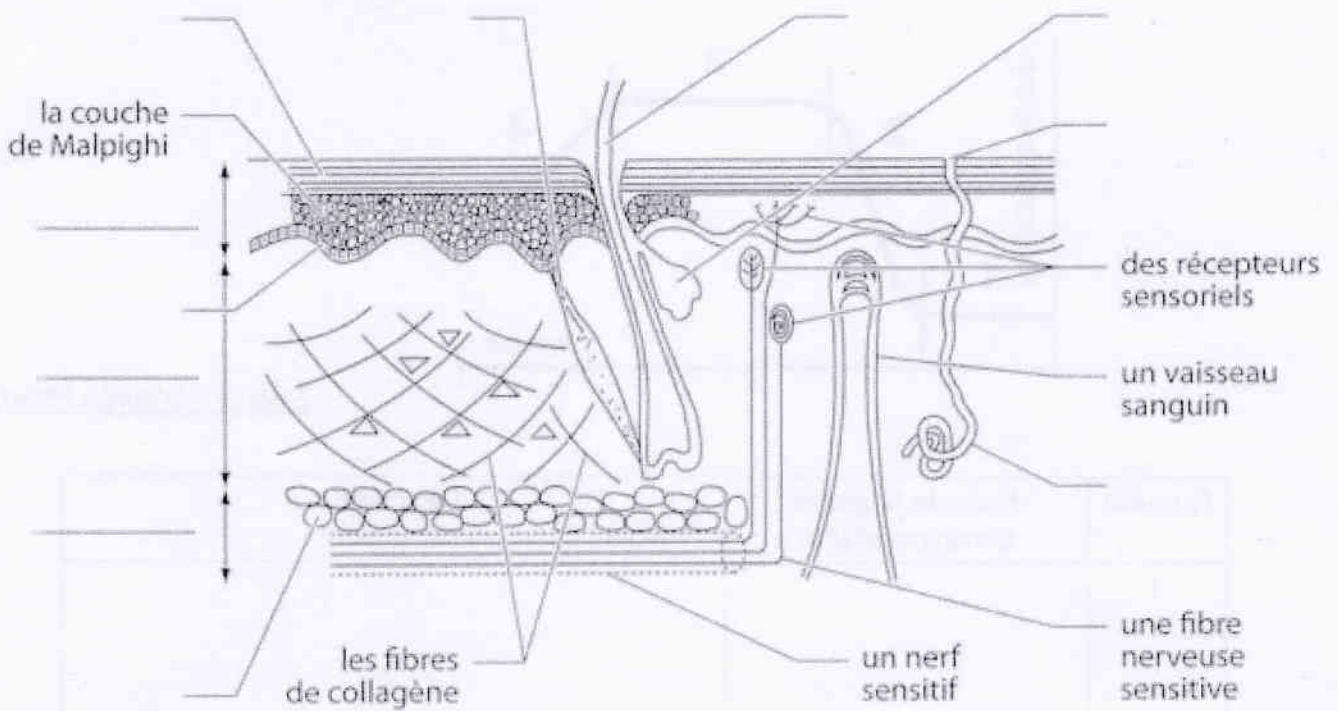
Dans le cadre de la démarche qualité de la structure, le personnel utilise un produit labellisé "écologique" pour l'entretien des jouets.

- 4.1. Expliquer les principales propriétés microbiologiques et les modes d'action de ce produit.
- 4.2. Nommer et décrire les phases d'une courbe de croissance bactérienne en milieu non renouvelé en complétant le tableau de l'annexe 2.
- 4.3. Justifier le choix de ce produit dans le cadre de la démarche qualité.
- 4.4. Justifier le choix de ce produit pour l'entretien des jouets.

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	SUJET
EPREUVE "Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 4 sur 6

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Annexe 1 : Coupe schématique de la peau

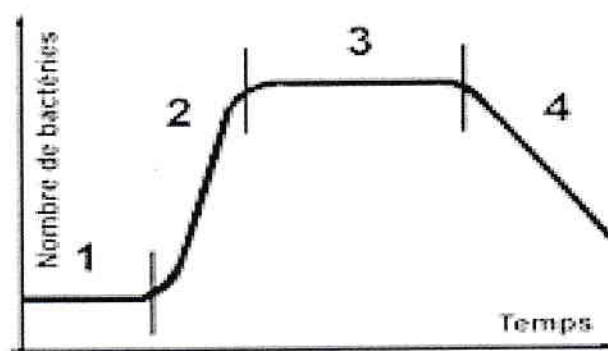


Source : Concours.vuibert.fr

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	SUJET
EPREUVE "Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 5 sur 6

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Annexe 2 : Courbe de croissance bactérienne en milieu non renouvelé



Source : D'après Pthem.fr

Numéro	Nom de la phase correspondante	Description
1		
2		
3		
4		

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	SUJET
EPREUVE "Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 6 sur 6

Baccalauréat Professionnel
« Accompagnement, soins et services à la personne »
Options : Structure et Domicile

ÉPREUVE E2 : Analyse de situation(s) professionnelle(s)

DOSSIER TECHNIQUE

Sommaire

Document 1 : Présentation du multi-accueil "La farandole"	Page	2
Document 2 : Extrait de la fiche sanitaire de Julien	Page	3
Document 3 : Le projet pédagogique : "De page en page..."	Page	4
Document 4 : Le diabète de type I chez l'enfant	Page	5
Document 5 : Produit prescrit pour le traitement des érythèmes fessiers	Page	6
Document 6 : Extrait la protection sociale	Page	7
Document 7 : Aliment diététique prescrit	Page	8-9
Document 8 : Produit utilisé pour l'entretien des jouets	Page	10

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	Dossier technique
EPREUVE Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 1 sur 10

Document 1 : Présentation du multi-accueil "La Farandole"

La structure collective "La Farandole" a une capacité d'accueil de 30 places.

Elle permet :

- l'accueil des jeunes enfants de 2 mois ½ à 4 ans,
- une réponse aux besoins de chaque enfant en matière d'éveil et socialisation dans le respect de ses rythmes, de son développement social, affectif et psychomoteur.

La prise en charge des enfants est assurée par une équipe de professionnels composée d'éducateurs de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, d'animateurs Petite Enfance diplômés et d'agents d'entretien qualifiés.

L'équipe est actuellement engagée dans une démarche qualité. Les personnels bénéficient de nombreuses journées de formation en vue d'améliorer leurs pratiques professionnelles.

L'équipe veillera à faciliter l'adaptation à la vie en collectivité de votre enfant :

- 1^{er} jour durant 1 h : l'enfant et son parent découvrent la structure,
- 2^{ème} jour durant 2 h : l'enfant prend un repas avec son parent,
- 3^{ème} jour durant ½ journée : l'enfant sans son parent, prend son repas et fait la sieste.

Le multi-accueil propose :

- un lieu de vie adapté où les enfants peuvent grandir en toute sécurité en dehors de la présence de leurs parents,
- un espace et des ateliers de découvertes qui favorisent leur éveil,
- un lieu de socialisation où l'enfant apprend à vivre avec les autres, à partager, à respecter les règles de vie en collectivité...

Les types d'accueil :

- l'accueil régulier : l'enfant est accueilli sur les temps fixés à l'avance dans un contrat entre la famille et la structure,
- l'accueil occasionnel : l'enfant est accueilli ponctuellement dans la limite des places disponibles (réservation obligatoire la veille, au plus tard),
- l'accueil d'urgence (1 place) : réponse à une demande urgente des parents (assistante maternelle en arrêt maladie, hospitalisation...).

Démarche qualité :

Toute action visant la qualité du service tout en tenant compte du domaine environnemental, sociétal et économique sera favorisée (exemple : choix des produits, des partenaires...).

Les tarifs : le tarif horaire (couches et repas inclus) est calculé en fonction du nombre d'enfants à charge et des revenus de la famille.

Modalités d'inscription :

- prendre rendez-vous avec la responsable de la structure,
- fournir les documents suivants :
 1. fiche de renseignements dûment complétée,
 2. photocopie des certificats de vaccination,
 3. photocopie du dernier avis d'imposition (de l'année précédente) si vous n'êtes pas allocataire la CAF,
 4. photocopie du livret de famille,
 5. photocopie de l'avis de la CAF ou de la MSA
 6. photocopie de l'attestation de responsabilité civile,
 7. justificatif de domicile datant de moins de deux mois.

Source "auteurs"

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	Dossier technique
EPREUVE Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 2 sur 10

Document 2 : Extrait de la fiche sanitaire de Julien

FICHE SANITAIRE DE LIAISON Année 2017 (fiche individuelle et confidentielle de renseignements médicaux)

1 - L'ENFANT :

NOM : **BAUDON** Prénom : **Julien**
Né(e) le : 20 novembre 2016 Sexe : masculin
Taille : 65 centimètres Poids : 6,600 kg

2- PERSONNE(S) AYANT L'AUTORITE PARENTALE	3- SITUATION FAMILIALE
(Mère) : NOM : Baudon Prénom : Fanny (Père) : NOM : Dert Prénom : Pierre	Mariés <input type="checkbox"/> Union libre <input checked="" type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> Célibataires <input type="checkbox"/>

2- RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

A-t-il déjà présenté des allergies ? : oui non

Si oui, préciser :

- la cause de l'allergie :

Allergie aux protéines de lait de vache

- les conséquences possibles (asthme, urticaire, œdème de Quincke, boutons, eczéma...) :

Diarrhée, eczéma

- la conduite à tenir :

Régime d'exclusion du lait et tous produits contenant du lait de vache

Antécédents médicaux :

Muguet à l'âge de 1 mois, érythèmes fessiers

A-t-il eu d'autres difficultés de santé : maladie, accident... (préciser les dates) :

Détresse respiratoire lors de l'accouchement (Score d'APGAR = 5)

3- AUTRES RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

Julien a besoin de sa tétine pour s'endormir

4- CONDUITE A TENIR EN CAS D'URGENCE :

Appeler les urgences et les parents

Père : 06584723

Mère : 07902185

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	Dossier technique
EPREUVE Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 3 sur 10

Document 3 : Le projet d'animation : "De page en page..."

Cette année, "La Farandole" souhaite emmener les enfants vers un monde rempli d'imaginaire, de magie et de féerie.

Le support choisi est un objet quotidiennement utilisé : le livre.



Les enfants adorent manipuler, toucher, regarder les livres, écouter des histoires ou comptines.

C'est pourquoi l'équipe éducative a choisi d'orienter sa réflexion pédagogique sur les histoires avec différents supports pour les raconter.

Le psychanalyste Bruno BETTELHEIM explique dans son livre "Psychanalyse des contes de fées", combien le conte facilite le passage de l'enfant à l'âge adulte.

Les histoires permettent à l'enfant de projeter dans un monde imaginaire ses angoisses et ses incompréhensions. Les histoires font appel à son imagination, ce qui lui permet de travailler sa perception de la réalité.

En effet, si la fiction éveille quelque chose en lui, et fait référence à ses soucis d'enfant, et s'il perçoit que les autres enfants partagent ces tracas, cela le rassurera.

Ces histoires permettent à l'enfant de s'identifier aux différents personnages qui peuvent avoir les mêmes problèmes que lui.

Avant de maîtriser le sens des mots, un bébé est sensible aux sonorités, à la musicalité des phrases qu'il entend et réagit à sa manière en gazouillant, en souriant, en pleurant, en tétant, en gigotant... L'enfant se nourrit des mots qu'il entend et qui vont l'aider à devenir grand.

Le temps d'une histoire, les plus grands vont se trouver entraînés dans un univers fabuleux aux personnages passionnants et fantastiques, les plus petits pourront en apprécier toute la magie grâce aux images, aux marionnettes ou autres supports.

Les activités autour de l'histoire permettent à l'enfant d'acquérir un vocabulaire nouveau, peuvent lui donner envie de s'exprimer et d'enrichir ses échanges...

En ce sens, des ateliers collectifs seront proposés aux enfants le mardi matin ; ils seront animés par Julie, animatrice spécialisée.

(Extrait du projet pédagogique – "La Farandole" – 2016)

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	Dossier technique
ÉPREUVE Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 4 sur 10

Document 4 : Le diabète de type I chez l'enfant

Près de 20 000 enfants sont atteints d'un diabète, dont 25 % ont moins de 5 ans lors du diagnostic. À l'heure où cette maladie en augmentation survient de plus en plus tôt, un diagnostic rapide s'impose plus que jamais.

Diabète de l'enfant : quels sont les signes d'alerte ?

Le principal signe est l'enfant qui se met soudain à réclamer à boire de façon beaucoup plus importante. En même temps, il ressent un besoin fréquent d'uriner au cours de la journée, mais aussi pendant la nuit. Alors qu'il était propre, il peut se remettre à faire pipi au lit. Il peut aussi perdre du poids rapidement (malgré un appétit normal), se sentir fatigué et se plaindre de maux de ventre. La présence de plusieurs de ces symptômes doit alerter les parents et les amener à consulter rapidement. Non décelé, le diabète peut provoquer une déshydratation importante et des nausées, voire un malaise.

Que va faire le médecin ?

À un stade précoce, une simple recherche de sucre dans les urines (avec une bandelette trempée dedans) permet de confirmer le diagnostic de la maladie. Nul besoin de réaliser des analyses compliquées en laboratoire. Une hospitalisation doit alors être envisagée dans les meilleurs délais afin d'instituer un traitement adapté. Car plus l'enfant est jeune, plus le diabète peut être grave s'il n'est pas traité rapidement.

Comment s'explique ce diabète ?

À cet âge, il s'agit d'une maladie auto-immune, c'est-à-dire que le système de défense de l'enfant "détruit" certaines de ses propres cellules, en l'occurrence celles du pancréas qui produisent l'insuline. Résultat : le taux de sucre dans le sang (glycémie) s'élève. Quand les reins n'arrivent plus à retenir cet excès, le sucre passe dans les urines et apparaît donc sur la bandelette. On connaît mal l'origine de ce diabète de type 1. Il est plus fréquent dans certaines familles, mais il peut apparaître dans des familles sans antécédents. Des causes environnementales sont suspectées. Parmi les hypothèses évoquées : une exposition à certains virus, comme ceux de type coxsackie...

Diabète de l'enfant : quel est le traitement ?

Il passe par l'apport quotidien d'insuline. Détruite quand elle est prise par voie orale, cette hormone doit être impérativement administrée par piqûre plusieurs fois par jour, au niveau du ventre, par exemple. À l'heure actuelle, la piqûre est pratiquement indolore. Les nouvelles méthodes d'injection (par pompe) et le perfectionnement du matériel (les aiguilles sont de plus en plus fines) apportent un confort non négligeable au petit patient. La dose d'insuline nécessaire est fonction du taux de sucre dans le sang, prélevé au bout d'un doigt et mesuré grâce à un lecteur de glycémie.

La maladie a-t-elle un impact sur la vie de l'enfant ?

Le petit diabétique a besoin d'une alimentation équilibrée, comme n'importe quel enfant. Seuls les boissons sucrées et le grignotage sont fortement déconseillés. Grâce à la mise en place du projet d'accueil individualisé (PAI), en concertation avec le médecin traitant, tout enfant atteint de cette maladie peut fréquenter l'école et manger à la cantine. À lui, également, la pratique du sport et les sorties avec les copains. Avec un traitement bien adapté et bien accepté, il peut mener une vie normale.



<http://www.topsante.com/>

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	Dossier technique
EPREUVE Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 5 sur 10

NOTICE

Dénomination du médicament

ANSM - Mis à jour le : 12/04/2011

BEPANTHEN 5 %, pommade
Dexpanthénol

Efficace dès les premiers signes d'érythème fessier, Bepanthen® Pommade est dotée d'une formule efficace adaptée à la peau fragile des bébés.

Bepanthen® Pommade apaise, protège et répare les fesses irritées des bébés.

Bepanthen® Pommade appliquée sur les fesses irritées de bébé à chaque change :

- Apaise dès la 1ère application.
- Forme immédiatement une barrière qui protège la peau des agressions extérieures (urines, selles, frottements)
- Favorise la réparation naturelle de la peau de bébé tout en la laissant respirer

La formule de Bepanthen® Pommade couvre parfaitement les parties lésées tout en laissant respirer la peau. Sa texture onctueuse ne colle pas et est facile à appliquer et à nettoyer. Translucide, elle permet de voir l'évolution de l'érythème fessier.

Formulation de la pommade :

La texture pommade semi-occlusive forme une barrière protectrice immédiate qui résiste à l'eau et laisse respirer la peau pour la protéger des agressions extérieures (urines, selles, frottements).

La formule de Bepanthen® Pommade contient du Dexpanthénol (ou pro-vitamine B5), un principe actif cicatrisant, qui favorise la réparation naturelle de la peau.

Notice d'emploi :

Dès les 1ers signes de rougeurs sur les fesses de bébé, appliquez Bepanthen® Pommade à chaque change en massant légèrement les fesses de votre bébé.

- Texture pommade qui laisse respirer la peau
- Texture non collante, facile à appliquer et à nettoyer
- Formule résistante à l'eau
- Efficacité cliniquement prouvée



Source : www.bepanthen gamme.fr (extrait)

Médicament
Disponible en 3 formats : 30g, 100g et 2x100g

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	Dossier technique
EPREUVE Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 6 sur 10

Document 6 : La protection sociale

Le système français de protection sociale conjugue aujourd'hui les dimensions d'assistance et d'assurance sociale afin de garantir contre les "risques" vieillesse, maladie, chômage et famille.

La protection sociale désigne tous les **mécanismes de prévoyance collective, permettant aux individus de faire face aux conséquences financières des "risques sociaux"**. Il s'agit de situations susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille, en provoquant une baisse de ses ressources ou une hausse de ses dépenses : vieillesse, maladie, invalidité, chômage, maternité, charges de famille, etc.

La sécurité sociale : elle assure la prise en charge des dépenses de santé des assurés et ayant droit malades et garantit l'accès aux soins. Elle gère également les prestations légales familiales, le système légal d'assurance des dommages corporels liés au travail ainsi que les pensions de retraite. Elle est financée par les cotisations sociales versées par les assurés et les employeurs, par les contributions publiques de l'état ainsi que par les contributions et taxes comme la CSG (contribution sociale généralisée). L'affiliation à la sécurité sociale est obligatoire. Les remboursements diffèrent selon les régimes. Dans le cas particulier d'une affection de longue durée comme le diabète, le médecin complète le protocole de soin qui assure une prise en charge à 100 %.

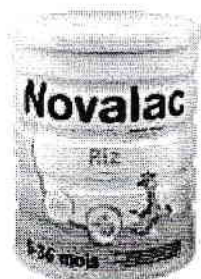
L'assurance chômage : c'est un régime obligatoire auquel doivent contribuer tous les employeurs. Le financement est assuré par des contributions générales des employeurs et salariés.

Les mutuelles et complémentaires de santé : la sécurité sociale rembourse partiellement les dépenses de santé. Pour couvrir les frais qui restent à leur charge, les assurés peuvent adhérer à une complémentaire de santé ou mutuelle (...) Toute personne peut souscrire à une mutuelle ou une complémentaire de santé. Les tarifs de cotisations sont liés à leur situation. Depuis janvier 2016, une couverture complémentaire santé collective obligatoire doit être proposée par l'employeur du secteur privé à tous les salariés, n'en disposant pas déjà, en complément des garanties de base de l'assurance maladie de la Sécurité sociale.

Source : <http://www.vie-publique.fr>

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	Dossier technique
EPREUVE Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 7 sur 10

Document 7 : Aliment diététique prescrit



Age des enfants concernés : 0-36 mois

Formule 100% à base de protéines de riz

Novalac Riz est une alternative végétale aux laits infantiles d'origine animale en cas d'intolérance au lactose et/ou d'allergie aux protéines de lait de vache

APPLICATION :

Novalac Riz est un aliment diététique destiné à des fins médicales spéciales formulé à base d'hydrolysate de protéines de riz, c'est-à-dire des protéines de riz fractionnées pour éviter tout déclenchement allergique et permettre une bonne croissance des bébés.

Novalac Riz couvre les besoins nutritionnels des nourrissons de la naissance jusqu'à 36 mois et convient aux enfants souffrant d'intolérance au lactose et/ou d'allergie aux protéines de lait de vache.

Conseils d'utilisation :

- Faire chauffer l'eau minérale à 40°C maximum et versez la quantité nécessaire dans le biberon.
- Ajouter le nombre correspondant de cuillères doseuses arasées et non tassées en respectant 1 mesurette pour 30 ml d'eau (utiliser exclusivement la mesurette incluse dans la boîte).
- Refermer le biberon avec le capuchon plat et le faire rouler vivement entre les paumes des mains afin d'éviter la formation de grumeaux.
- Ensuite agiter le biberon doucement d'avant en arrière jusqu'à dissolution complète de la poudre.
- Contrôler la température (<37°C) en versant quelques gouttes sur la face interne de l'avant-bras.
- Consommer dans l'heure suivant la préparation.
- A consommer de préférence avant la date indiquée sous la boîte (EXP).
- Après ouverture, à utiliser dans les 3 semaines.
- Bien refermer la boîte après chaque utilisation avec le couvercle en plastique.
- Conserver la boîte bien fermée dans un endroit propre, sec et frais.
- Ne pas hésiter à jeter le reste d'un biberon de lait non terminé.
- Suivre précisément les recommandations de préparation et de conservation d'un lait infantile.
- Eviter d'ajouter du sucre.

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	Dossier technique
EPREUVE Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 8 sur 10

Composition Moyenne nutritionnelle	Unités	Pour 100ml
VALEUR ÉNERGÉTIQUE	kJ/kcal	283.9/67.9
PROTÉINES	g	1.8
GLUCIDES dont :	g	7.4
LIPIDES dont :	g	3.4
Acides gras saturés	g	1.3
Acides gras mono-insaturés	g	1.2
Acides gras polyinsaturés dont :	g	0.7
Acide linoléique	g	0.6
Acide alpha-linoléique	mg	57.4
Sel/sodium	g/mg	0.45/180
VITAMINES		
Vitamine A (ER)	µg	60.8
Vitamine B1	µg	54
Vitamine B2	µg	108
Vitamine B6	µg	40.5
Vitamine B12	µg	0.2
Vitamine C	mg	8.1
Vitamine D3	µg	1
Vitamine E (αET)	mg	1.5
Vitamine K1	µg	4.1
Niacine (EN)	mg	0.6
Acide pantothénique	mg	0.3
Acide folique	µg	8.1
Biotine	µg	2

Composition Moyenne nutritionnelle	Unités	Pour 100g de poudre
SELS MINÉRAUX		
Sodium	mg	27
Potassium	mg	67.5
Chlore	mg	47.3
Calcium	mg	60.8
Phosphore	mg	33.8
Magnésium	mg	6.1
Fer	mg	0.9
Zinc	mg	0.7
Iode	µg	8.8
Cuivre	µg	47.3
Manganèse	µg	13.5
Sélénium	µg	1.5
Fluor	µg	<0.61
Chrome	µg	3.1
Molybdène	µg	3.1

D'après : <http://www.novalac.fr>

BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	Dossier technique
EPREUVE Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 9 sur 10

Doc 8 : Produit utilisé pour l'entretien des jouets



UTILISATEURS :

- Milieux médicalisés : cabinets médicaux, cabinets dentaires, ambulances, maisons de retraite médicalisées, cliniques, hôpitaux.
- Collectivités : crèches, garderies, écoles, lycées, maisons de retraite ...
- Milieu thermal.
- Milieu sportif : piscines, salles de sport, vestiaires ...
- Cafés, hôtels et restaurants.
- Activité bactéricide conforme à la norme NF EN 1040 à 0,05 % en 5 min et à la norme NF EN 1276 (condition de saleté à 0,8 % en 5 min et en condition de propreté à 0,25 % en 5 min).
- Activité fongicide conforme à la norme NF EN 1275 sur *Candida Albicans* en 15 min à 0,05 %.
- Actif sur HIV-1 en 5 min à 0,25 %.

DOMAINE D'UTILISATION :

- Nettoie, désinfecte et odorise tous les types de surfaces et mobiliers de collectivités, milieux médicalisés et sportifs ...
- Peut être utilisé pour la désinfection du linge souillé ou contaminé.

COMPOSITION :

Agents de surface non ioniques. Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (43,4 g/l). Dérivé de biguanide (18,6 g/l). Séquestrant, dérivés terpéniques, excipients.

CARACTERISTIQUES :

Aspect : liquide limpide
Couleur : vert
Odeur : Pin des Landes
Masse volumique (20° C) : 1,03 g/cm³
pH pur : 7-7,5 - pH dilué : 7

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI :

- Usage quotidien : 0,25 % (soit 1 dose ou 20 ml pour 8 litres d'eau)
- Traitement du linge souillé avant lavage :
 - par trempage : 0,25 % (soit 1 dose ou 20 ml pour 8 litres d'eau ou pour 2 kg de linge sec), temps de contact minimum 15 min.
 - désinfection du linge au dernier rinçage : 0,25 % (soit 1 dose ou 20 ml pour 8 litres d'eau ou pour 2 kg de linge sec).

REGLEMENTATION ET RECOMMANDATION :

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires (arrêté du 8 septembre 1999). Pour cette utilisation, un rinçage à l'eau potable est obligatoire.

ECO INFO :

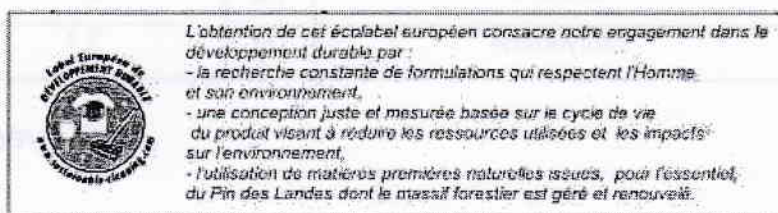
- Facilement biodégradable, conformément à la réglementation.
- Emballage recyclable.



Une sélection rigoureuse de nos **substances actives d'origine naturelle issues du Pin**, choisies pour leurs propriétés en hygiène et propreté garantissent l'efficacité détergente, dégraissante ou odorisante de nos formulations. Elles contribuent à la sécurité des utilisateurs et au respect de l'environnement.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

- Risque de lésions oculaires graves • Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau • Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique • Conserver hors de portée des enfants • Eviter le contact avec la peau • En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste • Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage • En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette • Eviter le rejet dans l'environnement Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité • Utilisez les biocides avec précautions avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit • Contient un dérivé de biguanide.



ACTION PIN - 40260 CASTETS des LANDES - France
Tél. : 05 58 55 07 00 - Fax : 05 58 55 07 07

Internet : <http://www.action-pin.fr> - E-mail : actionpin@action-pin.fr

Bactopin S



CONDITIONNEMENTS :

- Dose 20 ml : carton de 250 doses - code produit 3801
- Bidon 5 l : carton de 4 + 1 pompe doseuse 20 ml - code produit 3802

Fl. 90/08.4



BAC PRO ASSP	Code : 1706-ASP T 2	Session 2017	Dossier technique
EPREUVE Analyse de situation(s) professionnelle(s) – E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 10 sur 10